

COLLOQUE

ILLETTRISME EN MILIEU PROFESSIONNEL, COMMENT PASSER DU TABOU À L'ACTION ?

Jeudi 13 septembre 2018
Ministère de la Transition écologique et solidaire
sous le haut patronage de Madame Muriel Pénicaud,
ministre du Travail



EN PARTENARIAT AVEC



PROGRAMME

9h30 : Plénière d'ouverture avec Augustin DE ROMANET, PDG du Groupe ADP et Président de la Fondation et Thierry LEPAON, Délégué interministériel à la langue française pour la cohésion sociale et Président de l'ANLCI

Animateur : John SULO, humoriste

MATINÉE : COMMENT PASSER DU TABOU À L'ACTION ?

9h45 : Introduction : De quoi parle-t-on ?

Intervenants :

- Hervé FERNANDEZ, Directeur de l'ANLCI
- Marc VANNESSON, Délégué général du think tank « Vers le haut »

1^{ère} table ronde – Comment identifier les situations d'illettrisme dans le monde du travail et convaincre les personnes concernées ?

Si la maîtrise des compétences de base représente un enjeu majeur pour l'entreprise, elle suppose au préalable que les employeurs soient en capacité de mieux identifier les besoins en compétences des salariés concernés. Il s'agit aussi de savoir en parler, avec une posture adaptée pour les convaincre de s'engager dans une démarche de formation.

Animateur : Patrick LONCHAMPT, journaliste RCF

Intervenants :

- Pierre MADJALIAN, Chargé de formation, Direction des ressources humaines, Service emploi et développement des compétences, Mairie d'Ivry-sur-Seine
- Claire MARX, Formatrice consultante, organisme de formation ALPES
- Nancy HUBERT, Responsable de formation Elior France

2^{ème} table ronde – Comment proposer des formations aux savoirs de base de qualité ?

La mise en place d'une formation adaptée et d'un accompagnement sur-mesure passe par un ensemble de bonnes pratiques. Identifier les solutions qui ont fait la preuve de leur efficacité est un préalable avant de proposer des outils aux acteurs engagés.

Animateur : Josselin HUCHET, journaliste TF1

Intervenants :

- Carole LEMERO, Responsable de la formation continue, CHRU de Lille
- Céline LUC, Responsable Développement RH, Groupe Stef
- Nicolas BOURGERIE, Président de Very Up, de Teach Up et de Méthodia

3^{ème} table ronde – Comment reconnaître les progrès des personnes et certifier leurs compétences de base après la formation ?

La certification des compétences de base est une reconnaissance de la maîtrise de compétences nouvelles, à la fois pour les employeurs mais aussi pour les salariés. Elle agit comme un levier sur le parcours des personnes. Des exemples concrets avec la certification MCCP (maîtrise des compétences clés de la propreté) et la certification CléA.

Animateur : Josselin HUCHET, journaliste TF1

Intervenants :

- Philippe DEBRUYNE, Président du COPANEF
- Christophe PORTEFIN, Directeur d'ACCENTONIC
- Pierre CHALAMET, Directeur de la délégation Propreté Opca Transports et Services
- Cédric LAMBERT, Directeur régional de GSF TREVISE et un de ses salariés, Almamy DIALLO, accompagné de son tuteur Laurent CLAVIER, salarié du Crédit Agricole Assurances

Regard et travaux de l'Assemblée sur le sujet : Béatrice PIRON, Députée LREM des Yvelines, membre de la commission des Affaires culturelles et éducation et Présidente du groupe d'études sur l'illettrisme

Réactions d'un grand témoin : Guy ROULLEAU, Président de Samsic Facility

/

13h00 – 14h00 : DÉJEUNER

Un buffet déjeunatoire sera servi dans la cafétéria du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

/

APRÈS-MIDI : COMMENT ALLER PLUS LOIN ET CHANGER D'ÉCHELLE ?

14h00 : Intervention de Martin HIRSH, Directeur général de l'APHP

4^{ème} table ronde – L'illettrisme numérique ou « illectronisme » : Comment prendre en charge les situations d'illettrisme face aux transformations numériques ?

Dans un contexte de transformation digitale des entreprises, l'enjeu autour de la maîtrise des compétences de base, y compris numériques, demeure essentiel. Les salariés doivent être autonomes avec les outils numériques et s'adapter à de nouvelles pratiques professionnelles. Egalement, le numérique représente une opportunité et un levier pour l'apprentissage des compétences de base.

Animateur : Patrick LONCHAMPT, journaliste RCF

Intervenants :

- Aline BOMBA, Responsable des dispositifs d'emploi, métiers & parcours, UNIFORMATION
- Patrick CONJARD, Responsable de la mission FACT à l'Agence nationale d'amélioration pour les conditions de travail

5^{ème} table ronde – Comment changer d'échelle sur les territoires et dans les branches professionnelles ?

Les orientations des pouvoirs publics nationaux et territoriaux, avec le plan d'investissement dans les compétences, et les efforts massifs en faveur de la formation professionnelle des plus fragiles et des moins qualifiés répondent au besoin de formation pour la maîtrise des compétences de base. Les partenaires sociaux et les branches professionnelles s'emparent aussi de cette problématique pour proposer des solutions.

Animateur : Séverin HUSSON, journaliste La Croix

Intervenants :

- Bénédicte RAVACHE, Secrétaire générale de l'ANDRH
- Guillaume HOUZEL, Directeur des programmes, Haut-commissariat aux compétences et à l'inclusion par l'emploi - Plan d'investissement dans les compétences - Ministère du Travail
- Eudes de MOREL, Chargé de mission emploi, SGAR Normandie et correspondant régional de l'ANLCI
- Denis LÉBOUCHER, Adjoint à la Direction Générale en charge de la formation, de l'orientation et de l'apprentissage Région Normandie
- Chantal ORS, Chargée de Mission Nationale Ingénierie de Projets et de Formation, Faf TT

6^{ème} table ronde – Carte blanche aux innovateurs

En écho aux deux dernières séquences, coup de projecteur sur deux actions innovantes qui ont fait la preuve de leur efficacité.

Animateur : Sylvia AMICONE, journaliste LCI

Intervenants :

- Nicolas BOURGERIE, Président de Very Up, de Teach Up et de Méthodia
- Samira DJOUADI, Présidente de #STOPILLETTRISME

16h20 : Signature de la charte #STOPILLETTRISME

16h30 : Fin du colloque

À propos de la Fondation du Groupe ADP

La Fondation du Groupe ADP a été créée en 2015 pour soutenir et accompagner des projets favorisant l'éducation à travers la prévention du décrochage scolaire et la lutte contre l'illettrisme. Que ce soit en France, à proximité de ses aéroports parisiens (Paris-Charles-de-Gaulle, Paris-Orly, Paris-Le Bourget) ou à l'international, là où le Groupe ADP est présent, elle agit sur tous les fronts, de la petite enfance à l'âge adulte. Pour mener à bien sa mission, la Fondation s'appuie sur une action territorialisée et co-construite avec les associations locales, à travers des partenariats de longue durée. La Fondation peut aussi compter sur la mobilisation des salariés du Groupe ADP qui grâce à différents programmes mettent leurs compétences au service des associations soutenues. Dotée d'un million d'euros chaque année, la Fondation soutient une cinquantaine de projets par an.

fondation.groupeadp.fr

À propos de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI)

L'ANLCI a été créée en 2000, sous la forme d'un groupement d'intérêt public, dans le but de fédérer et d'optimiser les moyens de l'État, des collectivités territoriales, des entreprises et de la société civile en matière de prévention et de lutte contre l'illettrisme. Son rôle est de définir des priorités d'action et d'accélérer leur mise en oeuvre : mesure et définition commune de l'illettrisme, impulsion et coordination des plans régionaux de lutte contre l'illettrisme, diffusion des bonnes pratiques et de guides pour agir. L'ANLCI pilote chaque année depuis 2013 les Journées nationales d'action contre l'illettrisme.

www.anlci.gouv.fr

À propos de #STOPILLETTRISME

Créée en 2013, #STOPILLETTRISME est la première et l'unique association d'entreprises engagées pour lutter contre l'illettrisme et l'analphabétisme dans l'emploi. Elle propose aux entreprises de mettre en place un dispositif innovant de tutorat ayant comme objectif d'accompagner des salariés illettrés ou analphabètes engagés dans des formations professionnelles.

www.stopillettrisme.org

À propos de RCF

Forte de 600.000 auditeurs quotidiens, RCF, radio nationale, s'appuie sur un réseau de 64 radios locales reconnues d'intérêt général et 270 fréquences en France et en Belgique. En 2017, RCF s'est engagé contre l'illettrisme dans sa programmation avec l'émission « Le bonheur de lire » diffusée chaque samedi à 8h15 (disponible sur RCF.fr) qui donne la parole à des experts et à des acteurs associatifs sur le terrain.

www.rcf.fr